

Newsletter

N°1



Bienvenue !

Si vous recevez ce mail, c'est que vous avez franchi les étapes pour être au départ de l'UTDS 2021.

Vous faites partie de l'aventure 👍

Les infos utiles

Préalablement aux informations qui vont être données ici, le règlement de l'épreuve reste de stricte application.

Merci de le consulter via notre site internet :

<https://www.utds.be/event/fr/course/reglement>

Le certificat médical

Suite à de nombreuses demandes, nous allons simplifier la mise en œuvre de cette mesure, en effet, il vous sera simplement demandé de déposer votre certificat médical au moment du retrait de votre dossard le vendredi 13/08/21. Il n'est donc pas nécessaire de nous le faire parvenir préalablement.



L'UTDS est un long chemin...



L'UTDS vous garanti une belle nuit...



Le retrait des dossards

Vous serez invités à retirer votre dossard au centre de l'épreuve au centre sportif de Warfaaz le vendredi 13/08/21 à partir de 17.00hrs et jusqu'à 20.00hrs. La balise course vous sera remise au même moment. Aucun dossard ne sera remis en dehors de ce protocole ni en dehors des heures fixées.

Les ravitaillements en eau

Notre partenaire **Spadel** vous offrira à l'arrivée de la course une bouteille d'1L de Spa Reine.

♻ Ces bouteilles pourront être emportées et quitter la zone et mais devront être jetées dans une poubelle PMC.

⚠ L'accès aux postes de ravitaillement sera réservé aux coureurs avec dossard porté de manière bien visible et ayant été contrôlé préalablement.



Tout ceci a été rendu possible grâce à nos partenaires.

Les balises de course

L'organisation de l'UTDS© a décidé d'équiper **gratuitement** chaque coureur d'une balise de course et ce sur chaque distance. Celle-ci sera remise avec le dossard et sera placée sous votre responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Vous devrez signer une décharge en ce sens au moment de l'enlèvement.

Pour les Teams, nous remettons une balise par équipe, cette balise devra accompagner le dossard du début jusqu'à la fin de la course. Les accompagnants pourront également suivre votre progression en direct via un lien qui vous sera fourni.

En cas de problème, cet équipement nous aidera à vous localiser sur le parcours le cas échéant.

L'assurance

L'organisation de l'UTDS © a contracté une assurance en responsabilité civile en vue de couvrir tous les risques inhérents à la mise en place d'une telle épreuve.

Elle ne couvre cependant pas chaque athlète à titre individuel.

Nous vous conseillons dès lors de vous assurer pour les frais de transport ambulancier ou hélicoptéré si vous le désirez.



Merci aux *Medical Finance* pour leur soutien dans cette aventure.

L'assistance médicale

La société OASIS SECOURS sera présente à chaque *base de vie* ainsi qu'à l'arrivée de l'UTDS ©.

Elle pourra prendre en charge les demandes médicales spécifiques mais ne sera pas autorisée à pratiquer des actes médicaux comme, par exemple, la pose de points de suture ou l'administration de médicaments.

En cas d'urgence, vous serez transportés vers un centre médicalisé régional (en fonction du dispatching 112).



Nous vous recommandons d'installer et d'utiliser, en complément de la balise, l'application gratuite 112.



Pour toutes urgences sur le parcours, pour vous-même ou pour un tiers, il vous est demandé de composer le 112.